

Combattre la stigmatisation de la maladie mentale : nouvelle approche créatrice par l'art théâtral

Yvrose Amazan et Marie-Luce Ambroise

Résumé : La stigmatisation de la maladie mentale est encore très présente dans nos sociétés malgré les efforts consentis pour la contrer. Elle demeure un des « tabous » des temps modernes avec des conséquences néfastes qui aggravent le sort des personnes atteintes de problèmes de santé mentale. Ces conséquences s'étendent du rejet et de la honte de la maladie au refus d'aller chercher de l'aide, allant jusqu'à l'isolement et à l'exclusion sociale dans certaines cultures.

La situation est semblable en Haïti et il nous faudra travailler avec les infirmières pour trouver des pistes de solution viables en vue d'obtenir un système de santé capable de relever les défis posés par la maladie mentale dans ce pays.

Conséquemment, nous traitons dans ce texte d'une nouvelle approche qui consiste à réduire les stigmates de la maladie mentale par le théâtre. Cette initiative a été développée par l'Alliance socioculturelle et d'aide pédagogique (ASAP) d'après le concept de théâtre intégrateur.

Sous l'égide de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM), l'ASAP est appelée à donner des réponses à l'exclusion et à l'incompréhension de la maladie mentale. Il s'agit d'une approche éducative et thérapeutique inscrite dans un projet de théâtre collectif auquel participent des jeunes atteints de problèmes mentaux. Cette approche inclut les parents, d'autres patients, les intervenants en santé mentale et le grand public. La thérapie par le théâtre a été évaluée positivement et son efficacité a été établie par l'Unité d'évaluation des technologues sur les différents moyens d'intervenir en santé mentale.

Nous démontrons comment une approche créatrice par le théâtre peut combattre la stigmatisation de la maladie mentale et être en même temps salvatrice. Pour ce faire, nous procédons en cinq étapes : la description de la maladie mentale, la présentation du théâtre intégrateur, celle de l'expérience du théâtre à l'IUSMM 2016 et du rôle des infirmières dans la réalisation du projet, l'évaluation des résultats de l'expérience du théâtre à l'IUSMM et le partage de cette approche avec Haïti.

Rezime : Fason degradan moun ki nan sosyete a kategorize moun ki gen maladi mantal yo pa chanje. Poutan, genyen anpil efò ki fèt pou sa chanje. Sityasyon moun ki souffri maladi mantal yo, se yon sityasyon moun pa vle pale aklè. Se yon tabou sosyal, ki ekziste nan tan modèn yo avèk anpil konsekans negatif ki kab agrave sityasyon moun ki gen maladi mantal yo. Konsekans yo se kab yon sityasyon kote yo mete moun lan aleka, se lawont pou moun ki ap souffri anba maladi mantal, moun malad yo refize al chèche tretman, yo izole yo. Genyen kilti menm, kote yo mete moun ki souffri maladi mantal yo nan kwen.

Se menm sityasyon an ki genyen Ayiti. Nou dwe travay avèk enfimye yo pou nou kab jwenn bon jan solisyon ki kab kòlte ak divès defi maladi mantal yo mete devan nou anndan peyi a.

Konsa, objektif atik sa a se demontre kouman yon apwòch kreyatif, kote yo sèvi ak teyat, kapab ede diminye fason degradan moun ki nan sosyete a konsidere moun ki gen maladi mantal yo. Se Alliance Socioculturelle et Aide Pédagogique (ASAP) ki te parèt ak kalite aksyon sa a daprè yon konsèp ki rele théâtre intégrateur.

Sou direksyon Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM), l'ASAP la pou li reyaji devan ekzklizyon epi enkonpreyansyon ki ekziste nan ka moun ki souffri maladi mantal yo. Se yon apwòch kote edikasyon ak terapi mache ansanm anndan yon pwòjè teyat kolektif, kote nou jwenn jenn moun ki souffri ak maladi mantal. Nan apwòch sa a, nou jwenn fanmi moun ki gen maladi mantal yo, lòt moun ki gen maladi mantal, moun ki ap swave malad mantal yo epi piblik la an jeneral. Prensip sèvi ak teyat kòm mwayen pou trete moun ki ap souffri ak maladi mantal yo te jwenn yon evalyasyon pozitif, epi gwoup evalyasyon teknològ sou divès fason pou moun ede nan ka sante mantal yo te bay pwogram lan yon evalyasyon pozitif tou.

Konsa, objektif atik sa a se demontre kouman apwòch kreyatif avèk teyat la kapab konbat move tretman sosyal moun ki souffri maladi mantal yo viktim ansanm ak merit kalite pwogram sa a genyen.



1. INTRODUCTION : LA STIGMATISATION DE LA MALADIE MENTALE

Il existe plusieurs définitions de la maladie mentale qui sont toutes liées aux valeurs élaborées par les différentes institutions de notre société. Malgré les efforts consentis pour les contrer, la maladie mentale présente plusieurs défis à relever jusqu'à nos jours. Elle demeure un problème important de stigmatisation, tel un « tabou » des temps modernes ayant des conséquences néfastes qui aggravent le sort des personnes atteintes de la maladie mentale. La santé et la maladie mentale constituent un processus dynamique constant. Ainsi, la santé mentale est déterminée par la capacité de chacun à s'adapter aux étapes de la vie et à la norme sociale et culturelle de manière souple, efficace et autonome. C'est également un bien-être psychique, émotionnel et cognitif.

Selon Weiss et Ramakrishna, « La stigmatisation : Jugement social négatif à l'égard d'une personne ou d'un groupe touché(e) par une condition particulière ; Sentiments négatifs manifestés par des

comportements comme l'exclusion sociale, le rejet, le blâme ou la dépréciation ; Processus social vécu ou anticipé ».

« la stigmatisation est un processus social, vécu ou anticipé, caractérisé par l'exclusion, le rejet, le blâme ou la dépréciation découlant de l'expérience ou de l'attente raisonnable d'un jugement social négatif à l'égard d'une personne ou d'un groupe¹ ».

Les conséquences de la stigmatisation sont la diminution de l'estime de soi qui nuit à l'intégration sociale, le rejet des autres qui peut mener à l'isolement, le retrait social et la diminution de la possibilité de se trouver un emploi ou un logement. Pour contrer la stigmatisation, il faut travailler sur les raisons qui l'engendrent : l'ignorance des individus, les idées préconçues et les comportements d'exclusion ou d'évitement qui sont présents dans notre

1. W. Weiss et Ramakrishna (2004), Goffman (1993). Définitions 5 de 7 ; La stigmatisation en santé mentale, Concepts, Fondements et Alternatives ; Alex Drolet-Dostaler avec la contribution de Benoit Marcotte. <https://aqrp-sm.org/wp-content/uploads/2013/05/colloque-xvie-c11-atelier-ppt.pdf>.

société. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), «pour contrer ces obstacles, propose de faire reculer la stigmatisation et la discrimination par l'éducation et par des campagnes de publicité sociétales²». Pour lutter contre cette barrière sociale, il faut utiliser les meilleures stratégies en mettant sur pied des projets adaptés comme l'art théâtral, et ce, dans les milieux locaux, tout en regroupant et en travaillant avec tous les partenaires œuvrant dans le milieu.

C'est en mettant l'accent sur le plan social, sur le plan des personnes (patients souffrant de problèmes de santé mentale et leur famille) et sur le plan structurel que l'on arrivera assurément à une réduction de la stigmatisation. Par le fait même, on contribuera à une répercussion positive sur l'économie pour la société et les familles.

Dans les différentes cultures, la stigmatisation existe également et se présente sous différentes formes. Ces différences découlent des valeurs sociales, des fausses croyances, de l'ignorance des individus et de la peur des gens face à la différence et à la perception d'autrui.

La stigmatisation de la maladie mentale est un enjeu majeur au Québec. C'est ainsi qu'en 2012 la Commission à la santé et au bien-être préconise d'accentuer la lutte contre la stigmatisation en santé mentale en la plaçant au premier rang des cinq recommandations de son plan d'action [1]. Les consultations menées auprès de certaines personnes touchées par cette réalité ont permis de constater à quel point la stigmatisation est présente, souffrante, et est une limite importante à une totale inclusion sociale. Considérant la situation semblable en Haïti, il est particulièrement valable pour ce pays d'expérimenter une nouvelle approche créatrice, qui a pour objectif de réduire les stigmates de la maladie mentale par le théâtre. L'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) et l'Association socioculturelle et d'aide pédagogique (ASAP) proposent cette piste de solution pertinente qui est une intervention viable dans un système de santé capable de relever les défis engendrés par la maladie mentale dans ce pays.

2. PRÉSENTATION DU THÉÂTRE INTÉGRATEUR

Le théâtre intégrateur se veut un lieu de rencontre où les jeunes peuvent se retrouver, se questionner et dialoguer. Le théâtre intégrateur se dit un «théâtre pratique», un «théâtre-action», et également un «théâtre thérapeutique». Ce nouveau genre de théâtre permet aux jeunes de se voir, de se projeter et de se transformer par des scénarios dans lesquels ils sont impliqués et qu'ils ont même parfois rédigé eux-mêmes. Les scénarios présentés reflètent la vraie personnalité de ces jeunes, qui est dissimulée au fond d'eux-mêmes. Ce type de théâtre permet également à ces jeunes de se mobiliser et de prendre conscience de leur valeur afin d'augmenter leur estime de soi dans une perspective de changement intérieur. Cette approche thérapeutique les amène à une meilleure connaissance de soi, ce qui leur permettra de vivre sur de nouvelles bases plus solides.

Le théâtre intégrateur contribue à l'évolution de ces jeunes en améliorant leurs comportements sociaux et en leur offrant un lieu adapté pour exprimer ce qu'ils vivent. Il leur permet de développer

des habiletés sociales et des compétences personnelles telles que la connaissance de soi et la confiance. De plus, il aide à briser l'isolement et à rétablir le fonctionnement psychique de certains jeunes pouvant vivre des détresses psychologiques. Il vient donc directement améliorer leur qualité de vie en leur permettant de vivre des expériences positives à travers lesquelles ils augmentent leur sentiment de compétence. Ainsi, les jeunes se sentent davantage outillés pour se mettre dans de bonnes conditions afin de réorganiser leur vie, repenser leurs objectifs de vie et pour être maîtres de leur destinée.

L'application de ce type de théâtre dans les années 1980 a fait ses preuves en donnant l'occasion à des jeunes de se reconstruire, de se réaliser, d'interagir, d'échanger leurs idées et d'avoir des objectifs communs. Grâce à lui, les jeunes peuvent trouver un espace pour s'exprimer, une voix pour s'adresser à la société et une scène pour vivre et partager leurs expériences. Le théâtre intégrateur est un médium d'expression qui permet la recherche de plaidoirie et d'interventions qui sont basées sur l'expression d'expériences vécues. Cette approche a pour objectif de développer une meilleure cohésion et une meilleure équité sociale en impliquant des gens vulnérables dans la reconstruction de leur identité personnelle.

C'est dans ce cadre que l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) et l'ASAP se sont associés pour présenter le théâtre intégrateur, qui est une approche innovante par le biais de l'art théâtral. L'IUSMM, faisant partie du regroupement du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, exploite la mission du centre hospitalier de soins psychiatriques régional. En plus de cette mission principale, l'IUSMM est un lieu important de pratique clinique, de recherche et d'évaluation de technologies. Il met en place différents modes d'intervention en complémentarité avec des ressources externes et des partenaires d'enseignement afin de diffuser au grand public des connaissances centrées sur la pleine citoyenneté. L'IUSMM offre également des soins et des services spécialisés aux personnes ayant des problèmes de santé mentale tout au long du processus de traitement, de rétablissement et de réinsertion sociale. Des interventions diverses sont utilisées, par exemple des thérapies biologiques telles que la médication psychotrope, des interventions d'ordre psychosocial ou des interventions psychoéducatives. L'IUSMM contribue donc activement à la déstigmatisation de la maladie mentale.

L'ASAP est un organisme communautaire fondé en 1986 qui œuvre auprès des jeunes en offrant des services de nature culturelle, artistique et pédagogique. Elle est située dans l'arrondissement Saint-Michel de Montréal, qui est un endroit très cosmopolite. L'ASAP est un lieu d'éducation, de formation, d'information et de sensibilisation. Elle vient en aide aux jeunes en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire en leur permettant de développer leurs compétences. Par les arts de la scène, l'ASAP soutient les jeunes par une démarche d'intervention et d'éducation. L'organisme est constitué d'une équipe chargée de recueillir les projets proposés et de les mettre en application auprès des jeunes. L'équipe inclut 11 personnes, dont 7 au conseil d'administration et 4 au conseil exécutif. Les membres s'engagent à utiliser la création artistique, l'éducation et la sensibilisation afin de satisfaire certains besoins

2. Organisation mondiale de la santé (2004). *Investir dans la santé mentale*, Genève, p. 48.

sociaux non comblés. De cette façon, on pourra réduire la peur, la honte, le manque de confiance en soi, la perception négative de soi et la dépendance. Depuis sa création, l'ASAP a produit une quarantaine de pièces de théâtre, trois importantes recherches sur le théâtre au Québec qui portent sur le théâtre intégrateur. Elle a également à son actif la réalisation de huit productions cinématographiques sur plusieurs problématiques telles que l'intégration, la violence, la toxicomanie, la criminalité et la prévention du VIH. L'ASAP élabore des méthodes d'intervention, de prévention et d'éducation en partenariat avec plusieurs ministères, organismes, entreprises privées, institutions et médias, et ce, en matière de santé, de criminalité, d'employabilité, de rapprochements interculturels et de décrochage scolaire, etc. Elle est ainsi un véhicule de changement face à la stigmatisation chez les jeunes.

3. PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE DU THÉÂTRE À L'IUSMM 2016 ET DU RÔLE DES INFIRMIÈRES DANS LA RÉALISATION DU PROJET

C'est dans le contexte de la lutte contre la stigmatisation que l'activité de théâtre intégrateur a pris naissance. Il s'agit d'une initiative innovante d'expérimentation qui a été réalisée en partenariat avec l'IUSMM et l'ASAP. Cette nouvelle approche constitue un moyen efficace pour contribuer à déstigmatiser la maladie mentale, par une action théâtrale animée par des jeunes atteints de problèmes mentaux et leur famille.

Ce projet a l'avantage de passer des messages de psychoéducation par le biais d'une activité engageante et créatrice suscitant la curiosité et l'intérêt des participants. Il se veut aussi un cadre éducatif pour sensibiliser la population quant à l'impact de la maladie mentale sur la personne qui en souffre et sa famille. Les participants, eux, doivent apprendre à se connaître davantage et parvenir à entretenir une relation harmonieuse avec leur environnement.

Mais un tel projet ne pouvait pas prendre forme sans la participation des infirmières qui, par leur pratique exemplaire, garantissent des soins équitables, continus, holistiques, axés sur les besoins de la personne à ceux qui sont atteints de la maladie mentale. Ce sont des professionnelles ayant les connaissances et l'expérience pratique requise pour intervenir efficacement. Elles jouent un rôle important au sein du système de santé. Elles ont également un rôle prioritaire à jouer dans la prise de décision, s'assurant constamment de répondre aux besoins de la clientèle et de lui fournir les ressources nécessaires. Dans ce projet, les infirmières ont agi comme consultantes cliniques afin de faire certaines évaluations pour reconnaître les patients qui avaient le potentiel et la motivation pour s'impliquer dans ce genre d'expérience. Elles ont donc assuré le suivi de l'état clinique des patients durant tout le processus. Elles agissaient comme agentes de liaison avec les médecins et les autres intervenants des équipes traitantes. Elles ont donc offert un soutien organisationnel tout au long de la réalisation du projet.

La réalisation pratique du projet de collaboration s'est échelonnée sur une période de 16 semaines, soit de février à juin 2015. Dans un premier temps, les intervenants de l'IUSMM (principalement des infirmières) ont recruté une trentaine de patients potentiels pour

participer activement au projet. Neuf de ceux-ci étaient majoritairement des patients ayant des troubles psychotiques. Par la suite, afin de leur permettre de développer des liens de connaissance et d'appartenance entre eux, l'ASAP a offert deux ateliers, soit un sur la connaissance de soi et d'autrui et un second sur le travail d'équipe. L'étape suivante fut d'apprendre aux participants à construire un personnage par le biais des jeux théâtraux, puis de rédiger le canevas d'une pièce de théâtre pour laquelle les participants ont choisi le titre *Clarté de la vie humaine*.

Après plusieurs répétitions, une répétition générale d'été puis une lecture d'un extrait en public, le 11 juin 2013, la pièce de théâtre a enfin été présentée avec grand succès à la maison de la culture Mercier, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. En résumé, la pièce mettait en scène neuf personnages représentant des milieux sociaux différents. Il y avait des personnages tels que des bénéficiaires des services de santé, des intervenants, des policiers, des pasteurs et des avocats. Ces « acteurs » de circonstance discutaient et évoquaient des questions de préjugés et de stigmatisation dans une société où la notion de normalité et d'anormalité, de confiance ou de méfiance, porte à confusion. C'est par le dénouement des événements mis en scène que des pistes de solution ont été indirectement suggérées aux patients ou au public.

4. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIENCE DU THÉÂTRE DE L'IUSMM

L'évaluation des résultats a été effectuée par Émilie Bégin dans le cadre du projet d'évaluation mené en partenariat avec la direction des programmes de santé mentale et dépendance du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et l'ASAP [2]. Cette évaluation avait pour objectif de vérifier l'impact du projet intégrateur sur l'ensemble des personnes impliquées. Le rapport d'évaluation présente l'analyse des différentes entrevues semi-structurées qui ont été menées auprès des participants, des familles, des intervenants de l'IUSMM et des coordonnateurs de projet tant de l'ASAP que de l'IUSMM.

À la suite de cette analyse, les résultats de la recherche montrent que l'expérience a été concluante et sans aucun doute un projet stimulant qui a permis un partenariat ayant apporté des bénéfices à plusieurs égards. Quelques mois après la réalisation de la pièce de théâtre, deux des participants à ce projet ont trouvé des emplois, un des participants est retourné à l'école et trois participants se sont retrouvés dans un nouveau projet musical. Il y a également un autre participant qui s'est engagé plus activement dans des activités occupationnelles dans le domaine des arts.

La réalisation du projet de théâtre intégrateur a eu des résultats très positifs sur le plan personnel et social des participants et a également favorisé la déstigmatisation de la maladie mentale. Les acteurs se sont perçus comme des membres à part entière de leur environnement social, sans avoir à prendre en compte leur état mental. Puisqu'il permet aux participants de se retrouver dans un cadre d'intervention leur procurant un espace pour s'exprimer, ce moyen de fonctionner dans un groupe et par extension dans la société constitue un entraînement à une pleine citoyenneté et à une autonomie durable, favorisant une participation active dans leur milieu de vie.

Il est à souligner que les infirmières ont joué un rôle actif dans l'organisation de ce projet, et ce, du début jusqu'à sa réalisation finale. Elles ont surtout contribué au recrutement des participants au projet. Elles ont été présentes au quotidien pour offrir un soutien direct aux patients et elles ont assuré la collaboration avec les intervenants œuvrant auprès de ces mêmes patients. De plus, une infirmière avait été désignée par l'IUSMM pour faire partie de la démarche tout au long du processus aux côtés des coordonnateurs de l'ASAP. En raison de tout ce qui est ressorti de positif de cette initiative hors du commun, il nous semble bien que le modèle de théâtre intégrateur pourrait être expérimenté en Haïti dans le but de l'implanter, et se révéler un succès si on apporte toute la rigueur nécessaire à l'exercice.

5. LE PARTAGE DE CETTE APPROCHE AVEC HAÏTI

Puisque le théâtre intégrateur est une approche visant à combattre la stigmatisation qui a démontré son efficacité, qui utilise la psychoéducation à travers le théâtre et ainsi améliore le fonctionnement psychosocial des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, on présume qu'une adaptation pourrait se faire, à titre expérimental d'abord, dans le contexte haïtien. Il ne faudrait pas s'empêcher de transmettre ce savoir thérapeutique d'inspiration occidentale. Mettre en place ce type de projet auprès des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans un pays comme Haïti peut présenter un certain avantage. Par un simple « jeu de théâtre », on peut parvenir à aider un groupe ciblé de personnes, voire une population qui vit également avec des problèmes de stigmatisation en raison d'un état mental qui pose problème. Il s'agit d'une initiative qui a montré son efficacité et qui nécessite somme toute peu de ressources, donc à faible coût. Ce type de projet demande simplement de la mobilisation, de l'engagement et de la créativité. Il nécessite principalement un soutien constant de la part des intervenants en santé mentale dans le suivi de sa réalisation afin d'offrir un rétablissement durable aux personnes affectées.

6. CONCLUSION

Afin de favoriser l'éclosion de projets innovants, une collaboration de différentes institutions est souhaitable. Le partenariat IUSMM et ASAP constitue une belle démonstration d'un partenariat fructueux. Il a conduit à la réalisation d'un projet de théâtre intégrateur permettant à des jeunes de vivre une expérience qui aura un

impact positif sur leur avenir. Cet art théâtral permet de renouveler et d'enrichir la boîte à outils de chaque participant. Des jeunes ayant des problèmes de santé mentale ont été recrutés pour le projet et ont vécu l'expérience du début à la fin. Ils ont été encouragés et soutenus par les deux institutions participantes. Ce théâtre leur a permis d'avoir une meilleure image de soi et de découvrir les richesses qu'ils ignoraient posséder, d'entretenir des relations positives, de briser les obstacles de la stigmatisation, d'ouvrir la voie à leur autonomie afin de pouvoir vivre et se réaliser comme personne. Cette approche par le théâtre intégrateur a donc eu des effets positifs et significatifs sur les participants ayant un problème de santé mentale. Cette initiative de collaboration entre deux organisations a été reconnue par l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) qui lui a accordé le Prix d'humanisme Jacques-Voyer³ (2015). Il faut remercier l'IUSMM pour la confiance accordée aux personnes qui ont évolué au sein de cette expérience, les initiateurs autant que ceux qui, à un titre ou à un autre, ont pris part au projet et l'ont mené à bien. Grâce à son ouverture, il a été possible de faire une place à la vision communautaire des troubles mentaux, ce qui a permis de déboucher sur une solution de rechange en santé mentale. Finalement, nous ne pouvons pas passer sous silence l'aide financière accordée aussi par l'IUSMM et sa Fondation pour la réalisation intégrale du projet.

Il serait donc souhaitable, dans le cas où cette expérience serait appliquée en Haïti, que des institutions comparables à l'IUSMM s'engagent résolument dans la démarche, en y apportant une contribution en personnes-ressources ainsi qu'un appui financier. Il faut aussi encourager d'autres partenaires institutionnels et communautaires à tenter de telles expériences afin d'étendre ce modèle apte à réduire la stigmatisation de la maladie mentale. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE (2012). *Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux 2012*, http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2012/SanteMentale/CSBE_Rapport_Appreciation_SanteMentale_2012.pdf.
- 2 BÉGIN, Émilie (2015). *Évaluation d'implantation et d'impact du projet conjoint IUSMM-ASAP « Jeunes en scène dans la cité »*, Rapport du projet d'évaluation mené en partenariat avec la direction des programmes de santé mentale et dépendance CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et l'ASAP.
- 3 Le prix d'humanisme Jacques-Voyer est attribué à une personne ou à un organisme qui s'est illustré par son action humanitaire à l'égard des malades mentaux.

Yvrose Amazan, B.Sc. détient un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal. Elle a complété diverses autres formations dans le domaine de la santé et a occupé différents postes, en gestion des soins infirmiers et dans l'accompagnement d'étudiants en stage de formation. Elle a aussi œuvré comme infirmière clinicienne en santé mentale. On la retrouve engagée dans la promotion de différents dossiers au Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires haïtiennes de Montréal (RIAHM), ainsi que dans un projet de recherche sur la réinsertion sociale, dans la mise en place d'une évaluation de projets pour Haïti et comme membre du comité de la Société québécoise de la schizophrénie. yvroseamazan3@hotmail.com

Marie-Luce Ambroise, B.Sc. détient un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal. En 1996, elle a fondé un centre de santé pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le but de favoriser leur autonomie et leur réinsertion sociale. Elle a aussi travaillé durant de nombreuses années comme infirmière clinicienne dans plusieurs hôpitaux et comme consultante en santé mentale dans divers organismes communautaires. marielucaambroise@hotmail.com